

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00791

Numéro SIREN : 527 822 589

Nom ou dénomination : FONCIERE LE FEUNTEUN

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2023 sous le numéro de dépôt 674

FONCIERE LE FEUNTEUN
Société par actions simplifiée au capital de 110 000 euros
Siège social : 2, Le Liévreau – 44260 MALVILLE
527 822 589 RCS SAINT-NAZAIRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES
DU 16 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le seize septembre,
A dix-sept heures.

Les associés sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.
Monsieur KEVIN LE FEUNTEUN agissant en qualité de Président de la société FONCIERE LE FEUNTEUN, a pris, au siège social les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 30 avril 2022,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Monsieur Kévin LE FEUNTEUN constate l'absence des commissaires aux comptes régulièrement convoqués. Puis prend les décisions suivantes :

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'associé unique décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Origines :	Montant
Résultat de l'exercice	372 620.38 €
Total	372 620.38 €
Affectations :	
Report à nouveau solde créditeur (le solde s'élève ainsi à 5 962 680.21 €)	372 620.38 €

En outre, les associés prennent acte que :

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **6 088 680.21 euros**.

Nous vous informons qu'aucun dividende n'a été versé depuis la création de la société.

Cette résolution est adoptée par les associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique constatant la fin du mandat des commissaires aux comptes, il décide de renouveler ceux-ci.

Est donc renouvelé, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une nouvelle période de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2028 :

- Le CABINET BECOUZE, situé 1, rue de Buffon, 49100 ANGERS, immatriculé au RCS de Angers sous le numéro 323 470 427.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

SIXIEME RESOLUTION

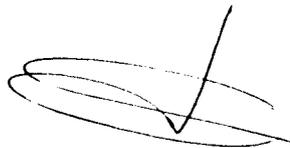
Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée par les associés.

De tout ce que dessus, les associés ont dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Malville,
Le 16 septembre 2022,

**Pour la société LE FEUNTEUN INVESTISSEMENTS
Monsieur Kévin LE FEUNTEUN**



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/04/2022	30/04/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	705 261	7 845	697 416	
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	290 116		290 116	995 376
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	3 924 991		3 924 991	3 755 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 920 367	7 845	4 912 523	4 750 376
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 339 244		2 339 244	2 062 191
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	64 391		64 391	108 675
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	2 403 635		2 403 635	2 170 865
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 324 003	7 845	7 316 158	6 921 242

Rubriques	30/04/2022	30/04/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 110 000)	110 000	110 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	11 000	11 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	5 590 060	4 444 253
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	372 620	1 145 807
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 000	5 000
CAPITAUX PROPRES	6 088 680	5 716 060
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	774 735	791 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 411	23 791
Dettes fiscales et sociales	431 262	390 192
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 227 478	1 205 182
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 316 158	6 921 242

Rubriques	France	Exportation	30/04/2022	30/04/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 672		23 672	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	23 672		23 672	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				1
PRODUITS D'EXPLOITATION			23 672	1
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			18 269	20 629
Impôts, taxes et versements assimilés			3 163	4 118
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 845	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			29 276	24 747
RESULTAT D'EXPLOITATION			-5 604	-24 746
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			200 000	1 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			10 103	7 041
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			210 103	1 007 041
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 797	5 069
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 797	5 069
RESULTAT FINANCIER			204 306	1 001 972
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			198 702	977 226

Rubriques	30/04/2022	30/04/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-173 918	-168 581
	TOTAL DES PRODUITS	1 007 042
	TOTAL DES CHARGES	-138 765
	BENEFICE OU PERTE	1 145 807

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables postérieurs.

Elles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais accessoires sur achat sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont composées de biens immobiliers investis dans le cadre des articles 217 undecies et 199 undecies A du CGI. La durée de portage prévue par la loi est de cinq ans à compter de la location de chaque bien immobilier.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris les frais d'acquisition.
Le montant des frais d'acquisition des titres de participation inclus dans le solde à la clôture s'élève à 5 000€.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée au montant de la différence.

La foncière a acquis sur cet exercice des titres de participation dans 2 SNC à hauteur de 169 991€ dans le cadre de l'article 244 quater Y du CGI. La société s'engage à conserver les titres pendant toute la durée requise par l'article 199 undecies B du CGI et pour une durée minimum de cinq ans à compter de la date de souscription.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Un amortissement dérogatoire est calculé sur les frais d'acquisition des participations sur une durée de 5 ans.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la

valeur comptable.

PARTIES LIEES

Aucune transaction avec les parties liées n'est à signaler.

AUTRES FAITS MARQUANTS

La reprise économique au niveau mondial après un arrêt brutal à la suite de la pandémie, l'invasion de l'Ukraine par la Russie à compter du 24 février 2022 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. La société assiste depuis ces événements, à une inflation des prix des matières premières (acier, béton, bois, pvc notamment). Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

INTEGRATION FISCALE

La société a conclu une convention d'intégration fiscale à compter du 01/05/2011. Les entreprises, adhérentes sont FONCIERE LE FEUNTEUN (société tête de groupe), GROUPE LE FEUNTEUN, BENETEAU CONSTRUCTION, et SERC MACONNERIE.

Depuis le 01/05/2012, trois nouvelles entités font partie de l'intégration fiscale. Il s'agit de LE FEUNTEUN CONSTRUCTION, LE FEUNTEUN MATERIEL, et CONCEPT ETUDE STRUCTURE.

La société LE FEUNTEUN ILE DE FRANCE entre dans le périmètre de l'intégration fiscale à compter du 01/05/2016.

La société LE FEUNTEUN ARMATURES rejoint le périmètre de l'intégration fiscale à compter du 01/05/2017, et La MALVILLOISE à partir du 01/05/2019.

- Impôt comptabilisé dans la société = -173 918€
- Impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire = 186€
- Impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale = 186€
- Déficits reportables sur résultats propres = 0€

La société a investi dans des biens productifs neufs situés en Polynésie Française, dans le cadre d'un portage fiscal, sous les dispositions de l'article 244 quater Y du code général des impôts.

Le montant du projet est de 478 192€ éligibles à la déduction fiscale permettant ainsi de réduire l'impôt à hauteur de 35% du montant investi, soit 167 367€.

Les filiales ont pu bénéficier au total un crédit d'impôt mécénat pour 36 164€.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			705 261
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	995 376		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	995 376		705 261
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 755 000		169 991
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 755 000		169 991
TOTAL GENERAL	4 750 376		875 252

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			705 261	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	705 261		290 116	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	705 261		995 376	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			3 924 991	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			3 924 991	
TOTAL GENERAL	705 261		4 920 367	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre		7 845		7 845
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 845		7 845
TOTAL GENERAL		7 845		7 845

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre			
TOTAL			

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	5 000			5 000
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	5 000			5 000
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	5 000			5 000

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	2 339 244	2 339 244	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	2 339 244	2 339 244	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	70	70		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	774 735	50 025	198 031	526 679
Fournisseurs et comptes rattachés	21 411	21 411		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	431 262	431 262		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 227 478	502 768	198 031	526 679
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 209			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 672			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	30/04/2022	30/04/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810000	Fournisseurs -fres non parvenues	21 410,92	23 791,00	-2 380,08
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		21 410,92	23 791,00	-2 380,08
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51860000	Intérêts courus à payer	69,70		69,70
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		69,70		69,70
TOTAL CHARGES A PAYER		21 480,62	23 791,00	-2 310,38

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	110 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Montant
-----------	---------

IMPOT DU SUR :

Provisions réglementaires :

Provisions pour hausse de prix

Provisions pour fluctuation des cours

Provisions pour investissements

Amortissements dérogatoires

1 325

Subventions d'investissement

TOTAL ACCROISSEMENTS

1 325

IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :

Congés payés

Participation des salariés

Autres

A déduire ultérieurement :

Provisions pour propre assureur

Autres

TOTAL ALLEGEMENTS

SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE

1 325

IMPOT DU SUR :

Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :

Déficits reportables

Moins-values à long terme

SITUATION FISCALE LATENTE NETTE

Engagements donnés

Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution solidaire (emprunt LFA)	60 726				60 726	
Promesse hypothécaire	774 735					774 735

TOTAL	835 461				60 726	774 735
--------------	----------------	--	--	--	---------------	----------------

Engagements reçus

Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

Engagements réciproques

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
--------------------------	-------	------------	----------	----------------	--------------------------	--------

TOTAL



1, rue de Buffon - CS 10629
49106 ANGERS CEDEX 02



7, boulevard de Touraine
49302 CHOLET CEDEX

S.A.S. FONCIERE LE FEUNTEUN
2, Le Liévreau
44260 MALVILLE

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022**

SOMMAIRE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 AVRIL 2022	1
BILAN	6
	Verso
COMPTE DE RÉSULTAT	8
ANNEXE	10

S.A.S. FONCIERE LE FEUNTEUN
2, Le Liévreau
44260 MALVILLE

A la collectivité des associés de la société FONCIERE LE FEUNTEUN,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. FONCIERE LE FEUNTEUN relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 avril 2022 s'établit à 3.924.991 €, sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Participations et autres titres » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application.

4. VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à la collectivité des associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Angers et Cholet, le 12 septembre 2022

Loïc de SAINT GEORGE

Signé et certifié par yousign 

Cabinet BECOUZE
Représenté par Loïc DE SAINT GEORGE
Commissaire aux comptes

Stéphane DUVAIL

Signé et certifié par yousign 

COGEP AUDIT CHOLET
Représenté par Stéphane DUVAIL
Commissaire aux comptes

Le présent rapport comporte, annexe comprise, 20 pages

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/04/2022	30/04/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	705 261	7 845	697 416	
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	290 116		290 116	995 376
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	3 924 991		3 924 991	3 755 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 920 367	7 845	4 912 523	4 750 376
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 339 244		2 339 244	2 062 191
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	64 391		64 391	108 675
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	2 403 635		2 403 635	2 170 865
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 324 003	7 845	7 316 158	6 921 242